

CPT-35

NOUVELLE REFORME SYSCOA-OHADA : MAITRISER LES FONDAMENTAUX

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :

- Comprendre les différents changements apportés au niveau du plan des comptes SYSCOA
- Cerner, et les modifications, et les nouveaux traitements comptables apportés par la réforme
- Maîtriser la nouvelle présentation des états financiers préconisée par le Conseil Comptable Ouest Africain (CCOA) dans sa nouvelle réforme

CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les articles modifiés ou abrogés dans le règlement SYSCOA
- Les différents traitements comptables touchés par la réforme
 - ✓ Frais accessoires d'achats
 - ✓ Frais accessoires d'acquisition d'immobilisation
 - ✓ Indemnités de départ à la retraite
 - ✓ Crédit-bail
 - ✓ Avantages en nature : transfert en fin d'exercice dans les charges de personnel
 - ✓ Réévaluation des bilans
 - ✓ Dépréciation des stocks
 - ✓ Approche par les composantes
 - ✓ Coût de démentiellement, d'enlèvement et de restauration d'un site
 - ✓ Inspections majeures
 - ✓ Révision annuelle de la valeur résiduelle et durée d'utilité
 - ✓ Provisions pour charges à repartir sur plusieurs exercices
 - ✓ Fait générateur des ventes de biens et prestations de services
 - ✓ Frais de constitution et d'augmentation du capital
 - ✓ Contrat de location
 - ✓ Subventions liées à des actifs
 - ✓ Ecarts de conversion
 - ✓ Charges immobilisées
- Etude de la nouvelle présentation des états financiers selon la réforme du CCOA

PUBLIC CIBLE

- Directeurs généraux
- Directeurs et responsables administratifs et financiers
- Chefs comptables et comptables
- Auditeurs internes et contrôleurs de gestion
- Fiscalistes et toute personne voulant approfondir ses connaissances en matière d'arrêté des comptes

DUREE DE LA FORMATION :

03 journées de 8 heures chacune

ANIMATEUR :

Formateur spécialisé avec longue expérience